

Le Président

Réf. : dossier suivi par le Pôle Solidarités

Nanterre, le **22 MAI 2020**

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux des Hauts-de-Seine se sont fortement mobilisés dans la situation de crise sanitaire actuelle, qui a placé vos salariés en première ligne face aux publics vulnérables que vous accueillez, dans un contexte de confinement.

Certains d'entre vous ont indiqué à mes services leur volonté de verser à leurs salariés une prime de 1000€, dite prime de pouvoir d'achat.

Afin de reconnaître à vos côtés la mobilisation exceptionnelle des salariés qui ont poursuivi leur activité pendant cette période, je vous informe que le Département refinancera le surcoût lié au versement de cette prime auprès de tous les gestionnaires d'établissements et services qu'il autorise au titre de sa compétence exclusive, dans le secteur des personnes âgées, des adultes en situation de handicap et de la protection de l'enfance.

Le cadre fixé pour la prise en charge par le Département de cette prime est le suivant : elle devra concerner les salariés de votre structure ayant été en présence physique des personnes vulnérables accueillies ou suivies, au prorata des jours effectifs travaillés. Ce surcoût sera pris en compte via une dotation complémentaire exceptionnelle pour l'année 2020, que je soumettrai au vote de l'Assemblée départementale.

Je vous remercie de bien vouloir faire remonter votre estimation auprès du service de contractualisation, de tarification et de contrôle des établissements, avant fin juin.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil départemental
par intérim

Georges Siffredi

Mesdames les Présidentes
Messieurs les Présidents
des associations en charge du handicap, de l'enfance
et des personnes âgées

Nous contacter par courrier ou téléphone
Conseil départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre cedex
0 806 00 00 92
www.hauts-de-seine.fr

Nous rendre visite
Hôtel du Département
57 rue des Longues Raies
92000 Nanterre